

LES LIVRES POPULAIRES FLAMANDS

PAR

Emile H. van HEURCK

*Membre titulaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,
Ancien Secrétaire-trésorier de la Société des Bibliophiles Anversois,
Membre de la Commission administrative du Musée de Folklore d'Anvers,
Président de la Société Belge de Folklore, Membre effectif de la Société
Royale de numismatique de Belgique, Membre correspondant de la
«Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde» à Leyde, Membre de la
Société Française d'Ethnographie.*

65 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PRÉFACE DE

Maurice SABBE

Conservateur du Musée Plantin-Moretus, Anvers

ANVERS

J.-E. BUSCHMANN

Imprimeur-Editeur

15, Rempart de la Porte du Rhin

Les Livres populaires flamands

IL ne peut être question de faire ici l'histoire des livres populaires flamands. Bien que des écrivains autorisés aient plus d'une fois abordé ce sujet, elle reste encore à écrire. L'entreprise est tellement vaste, délicate et difficile qu'à l'heure actuelle personne n'est vraiment en mesure de l'entreprendre.

On doit considérer comme livres populaires les éditions à bas prix grossièrement imprimées et illustrées des romans de chevalerie, vendues par les libraires dans leurs boutiques, par les colporteurs et autres marchands ambulants sur les routes et les marchés, dans les foires et aux pèlerinages, quand la noblesse pour laquelle ces romans avaient été écrits, renonça, sous l'influence des classiques, à leur lecture. Ces livres populaires continuèrent, sous leur modeste couverture de parchemin ou de grossier papier gris, à célébrer les faits et gestes de quelques-uns de leurs héros et entretenirent leur souvenir dans la mémoire du peuple, alors qu'il s'effaçait dans celle des classes cultivées. Il est probable, écrit le regretté Dr G. J. Boekenoogen, que toutes les versions *en prose* des romans de chevalerie sont postérieures à l'invention de l'imprimerie et n'ont été faites que pour être propagées par celle-ci (1). Dans quelques-unes de ces versions en prose, on trouve encore des vers mis bout à bout et des traces de rime.

Mais, les romans de chevalerie en prose ne constituent pas le fonds unique de la littérature populaire. Ils en sont le fonds essentiel. On y range aussi bien d'autres ouvrages postérieurs à ces romans et beaucoup plus près de nous, des livres dont la lecture fit pendant des siècles les délices de nos ancêtres et qui connurent, pour cette raison, les gros tirages, entre autres les aventures joyeuses, merveilleuses, tragiques et souvent imaginaires de quelques personnages célèbres, comme Thyl Ulen-spiegel, Faust, Fortunatus, Virgile, etc. On y trouve encore quelques autres ouvrages qui étaient destinés à servir de livres de lecture dans les écoles publiques, *Ghemeyne Scholen*.

(1) G. J. Boekenoogen. *De Nederlandsche Volksboeken*. Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen. Antwerpen, III (1905), p. 124.

Pendant plusieurs siècles, du xvi^e au milieu du xix^e, nos imprimeurs ont répandu les innombrables éditions des livres populaires dans le peuple, le plus souvent sans changer grand'chose au texte et en rajeunissant l'orthographe.

Ces livres populaires, parmi lesquels on trouve profondément remaniés et mutilés plus d'un de nos vieux romans de chevalerie, deviennent de plus en plus rares et sont aujourd'hui de plus en plus recherchés. Il arrive fréquemment d'entendre parler en Belgique des livres populaires ; mais ceux qui en parlent laissent la plupart du temps soupçonner qu'ils n'en connaissent que le titre et ne se doutent pas du vif intérêt de leur contenu.

Cet intérêt ne réside pas dans la naïveté des récits et de l'illustration, dans la crudité ou la truculence des expressions, dans la vulgarité et la platitude du style. Les livres populaires sont les représentants de la littérature du moyen âge, littérature pleine de merveilleux, de magie, d'aventures extraordinaires, de guerres sans merci, de combats singuliers, d'amours sublimes ou coupables, de dévoûments incomparables, de haines mortelles, de crimes monstrueux et d'incestes effarants ; le miroir fidèle, sans fard et sans voiles de la vie religieuse, militaire et civile au cours des siècles. Aussi, malgré leur papier à chandelle, malgré leur illustration de fortune, n'ayant généralement aucun rapport avec le sujet, malgré leur impression négligée, malgré les mutilations qu'ils ont subies, ces vénérables témoins du passé sont dignes de prendre place dans nos bibliothèques, à défaut des magnifiques éditions de la fin du xv^e siècle et du commencement du siècle suivant, aussi remarquables par la beauté de leur impression que par la somptuosité de leurs bois gravés.

Il y aurait une très curieuse étude à faire, en suivant à travers les imprimeries anversoises, les pérégrinations des bois qui ornent ces ouvrages. Beaucoup de ces illustrations remontent jusqu'au début du xvi^e siècle et certains de leurs petits bois ont servi sans doute antérieurement à l'impression d'images populaires dont aucune n'est parvenue jusqu'à nous.

Dans un travail précédent, nous avons été le premier à donner la description d'un grand nombre de ces ouvrages, à en indiquer les sources et à identifier quelques-uns des auteurs (1). Dans le travail actuel nous décrirons succinctement plus de quatre-vingts de ces ouvrages, ce qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte de la nature, de l'origine, de l'intérêt et de l'importance de ces publications.

C'est Anvers et c'est Gand qui ont été en Belgique, du xvi^e au xix^e siècle, les grands centres d'impression des livres populaires. Les ouvrages

(1) Em. H. van Heurck. *Voyage autour de ma bibliothèque. Livres populaires et livres d'école flamands in-4^o*. Anvers, 1927.

de cet ordre publiés au xvi^e siècle, contenaient tant d'impuretés, de sorcellerie, de superstitions, d'erreurs dogmatiques, de manquements à la civilité, de faux miracles et d'histoires inventées, qu'en 1621 l'évêque d'Anvers, Malderus, conformément aux décrets du concile de Trente et aux placards des archiducs, en interdit la lecture et le commerce définitivement pour un certain nombre et temporairement pour quelques autres jusqu'à correction, n'autorisant l'usage et la vente que pour ceux qui venaient d'être dûment expurgés. L'évêque de Gand, Antoine Triest, prit la même mesure en 1622 (1). Cependant, l'un et l'autre avaient été précédés dans cette œuvre d'épuration par l'évêque de Bruges, Charles de Rodoan qui, dès 1612, lors du remaniement des statuts de la gilde des libraires, imprimeurs, maîtres et maîtresses d'école de la ville de Bruges, avait fait dresser la liste des livres d'école dont l'usage était défendu ou autorisé (2).

Ainsi disparurent entièrement chez nous un grand nombre de ces livres, tandis que d'autres furent plus ou moins mutilés, parfois même jusqu'à suppression de chapitres entiers pour des raisons d'ordre moral ou même d'ordre commercial, l'éditeur ne voulant pas dépasser un certain nombre de feuilles. Les éditions anversoises expurgées portent, pour la plupart, l'approbation de Maximilien van Eynatten, chanoine et écolâtre de Notre-Dame, censeur des livres à Anvers au xvii^e siècle ou de ses successeurs (3). Les approbations sont d'ailleurs reproduites uniformément dans les éditions postérieures, même dans celles du xix^e siècle. La date d'approbation n'est donc pas, comme on le croit trop souvent, celle de l'impression du livre ; elle permet tout au plus de faire remonter le texte de l'ouvrage à l'époque de son approbation. Souvent, dans les éditions postérieures, la date de l'approbation est devenue fautive. Souvent aussi, l'approbation du censeur d'Anvers a disparu ou est suivie de celle du censeur de Gand ou de Bruges, sollicitée par un éditeur de ces villes ou exigée par l'autorité ecclésiastique de l'un ou de l'autre de ces diocèses aux écoles duquel ce livre était destiné.

Le 10 février 1642, le Magistrat d'Anvers fixa le prix des ouvrages scolaires, suivant le nombre de leurs feuilles d'impression, et prescrivit de les imprimer désormais convenablement, de les tirer sur papier uniforme et de bonne qualité. Ces prescriptions ne furent guère respectées toutefois par la suite et on finit même par imprimer ces publications avec des

(1) Dr O. Dambre. *De dichter Justus De Harduyn*. Gent, 1926, pp. 323-327.

(2) Chan. A. C. de Schrevel. *Annales de la Société d'Emulation*. Bruges, 1902, pp. 135 et suiv.

(3) Maximilien van Eynatten, licencié en théologie, chanoine de l'église Notre-Dame d'Anvers, nommé censeur des livres le 14 avril 1619. Né à Aerschoot, il mourut à Anvers le 29 juin 1631, à l'âge de 57 ans. Il avait été chargé par l'évêque Malderus de corriger, d'expurger, de condamner ou d'approuver les livres en usage dans les écoles de son diocèse au commencement du xvii^e siècle.

caractères usés sur un affreux papier à chandelle. Ces livres ont été publiés dans le format petit in-4°, in-8° et in-12. Quelques recueils de chansons l'ont été dans le format in-8° oblong. Le format petit in-4° domine et est propre, dès le xvi^e siècle, à un grand nombre des livres de lecture en usage dans les écoles.

La plupart des livres populaires petit in-4° publiés à Anvers sont imprimés sur deux colonnes. Quelquefois l'une contient le texte français, l'autre le texte flamand, imprimés généralement, le premier en caractères romains, le second en caractères de civilité. Pour les livres populaires exclusivement flamands, on se sert toujours de caractères gothiques (*Vlaamsch*). Cependant, quelques livres scolaires font exception et sont généralement imprimés en caractères de civilité (*Geschrift*), les *Honderd schoone Exempelen*, *De Spieghel der Jongheydt*, *De Historie van den Conincklycken Propheet David* et *Den wterste Wille van Lovvys Porquin*. Toutefois, pour l'impression des sommaires des chapitres et des passages qu'on désire mettre en évidence, on a recours aux caractères romains. Dans des ouvrages destinés spécialement aux plus jeunes écoliers on utilise à la fois les caractères gothique, romain et de civilité; — sans doute pour permettre d'apprendre à lire les trois caractères. Le livre populaire, *De schoone historie van Joseph*, contient le même texte imprimé en caractères de civilité et en gothique. Dans un avant-propos en vers, l'éditeur déclare qu'il donne ce double texte pour ceux qui, connaissant déjà le caractère gothique, désirent apprendre celui de civilité :

'k hebb' Joseph, die alleen maer in het Vlaemsch en was,
Verdobbelt met Geschrift : zeer nut en wel te pas,
Voor die het Vlaemsch nu weet, en 't Geschrift zoud geirne leeren
Zoo gy in 't Schrift manqueert, wilt tot het Vlaemsch u keeren
Het staet al nevens een, 't is tot uw groot gerief ;...

Bien que les ouvrages aient été, nous l'avons déjà dit, expurgés au début du xvii^e siècle, on s'y exprime encore quelquefois avec une saveur toute flamande et plus d'un contient des passages et des expressions que la morale et le bon ton réprouvent à juste titre. Dans *De Cleyne Christelijcke Academie*, l'auteur interpelle rudement l'écolier qui persévère dans l'état de péché : « *Waerom verrot ge in uwen drek ? Bekeert U !* » (Pourquoi pourris-tu dans tes excréments ? Convertis-toi !). Dans *De Historie van den Conincklycken propheet David*, on nous décrit, d'après la bible, l'adultère du roi avec Bethsabée et, sans nous faire grâce d'un détail, le viol de la belle Thamar par son frère Amnon. Dans un autre livre fort répandu dans nos écoles, *De schoone historie van Joseph*, la femme de Putiphar y dit crûment, à deux reprises, au jeune homme : *Slaept by my*

(Couche avec moi). La vignette du titre d'une édition de Gand représente une femme à moitié nue, se levant de son lit pour arracher le manteau de Joseph. Dans la fameuse relation du voyage entrepris en Terre-Sainte par le Frère Jan vander Linden et qui servit de livre de lecture dans nos écoles jusqu'en 1840, Vander Linden, à propos de certain accident survenu à un Anglais, raconte que le fait, pour celui-ci, d'avoir reçu, malade mais célibataire, la visite de plusieurs femmes, avait été considéré comme plus grave « *al oft hier een ghehoudt man by de Hoeren in Bordeelen ginck*, que si chez nous un homme marié fréquentait les p... des bordels ». Dans les *Ghemeyne T'samen coutinghe de Jan Berthout*, maître d'école à Bruxelles, livre aussi amusant que précieux pour l'étude de la vie intime au xvii^e siècle à Bruxelles, un oncle avoue à son neveu qu'à la suite d'un dîner où la boisson avait été abondante, il était tombé « *twee oft dry-mael in den gracht, maer Godt zy ghelooft daer en was gheen water in : hadd'er water in gheweest ick waer zeker verdroncken*, deux ou trois fois dans un ruisseau, mais Dieu soit loué, il n'y avoit point d'eau dedans : s'il y auroit été de l'eau, j'aurois assurément été noïé ».

Néanmoins, beaucoup de ces ouvrages destinés à l'instruction, à l'édification et à la récréation de la jeunesse, contiennent une série de préceptes moraux qu'on ne retrouve pas dans les livres actuels du premier âge et qui pourraient y figurer utilement.

Le texte des éditions non corrigées, c'est-à-dire celui qui était en usage dans nos écoles ou circulait parmi le peuple avant l'édit de 1621, était autrement condamnable.

Le rapport de Max. van Eynatten, chargé par l'évêque Malderus de censurer les ouvrages scolaires en usage dans le diocèse d'Anvers, a paru à Anvers en 1621, chez Hendrick Aertssens. C'est un placard in-folio, oblong, à trois colonnes. Il y énumère les motifs pour lesquels on défend leur lecture dans les écoles et la vente au public. Les livres y sont rangés en quatre classes. La première renferme ceux pour lesquels il y a prohibition complète ; la deuxième ceux qui n'ont jamais été approuvés et qui ne peuvent être ni facilement corrigés ni appropriés aux enfants ; la troisième ceux déjà réprouvés, mais récemment corrigés et dont les éditions anciennes et non expurgées doivent être seules rejetées ; enfin, la quatrième, ceux dont l'emploi est à proscrire dans les écoles, jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés, ce qui se fera sous peu pour les principaux.

Si nous parcourons rapidement ces motifs, nous constatons que ces ouvrages populaires étaient accusés de renfermer tous les péchés. On y tourne, déclare Van Eynatten, les saintes images en dérision, on y approuve la psalmodie des hérétiques, on y entend la confession dans le

but de dérober ses secrets, on y parle de concubinage, une jeune fille s'y livre au démon, une autre s'y montre toute nue, une tante y tient les propos les plus orduriers, on y invoque le démon par la Passion du Christ, on y trouve des débats sur la fornication, des accouplements deshonnêtes, des choses ridicules et scandaleuses sur la Sainte-Vierge, une discussion sur la manière de séduire une femme mariée et cette femme se montre toute nue au roi et à ses courtisans, des exemples sales et dégoûtants, des divagations honteuses ; on y raconte des spectacles et des attouchements très indécents, la façon ordurière dont Xantos et Esope satisfont à la nature, un mariage qui allait se faire entre un père et sa fille, un adultère avec une reine ; on y enseigne les manières de donner des rendez-vous à l'insu du mari, que sainte Anne a eu trois maris et des enfants de chacun d'eux, etc. D'autres ouvrages fourmillent d'enchantements, de poisons, d'amours impures, de commerces illicites, de saletés, d'inepties, de sales remèdes, de dialogues d'amour deshonnêtes, d'infamies, de passages orduriers, de blasphèmes, d'histoires apocryphes, etc. Dans *Den Ridder Galmi* un abbé persuade à un gentilhomme prêt à se battre en duel, de revêtir les habits d'un moine et d'entendre la confession d'une duchesse condamnée à mort pour adultère, afin de connaître ses secrets de même que la vérité ; dans les *Seven Vroeden van Romem* (Les Sept Sages de Rome), une mère se montre nue à son fils qu'elle provoque au péché, on y parle de sodomie ; une femme coupe les oreilles, le nez et les parties viriles de son mari mort ; une jeune fille préfère à la fornication un sacrilège avec un prêtre et en donne les raisons (1).

La plupart des livres populaires étaient mal imprimés sur du papier à chandelle et illustrés de grossiers bois gravés ; leur « composition » passait d'un atelier à un autre, d'un éditeur à son successeur, sans qu'on y apportât de notables changements. On se contentait le plus souvent d'en rajouter l'orthographe. On ne tenait guère compte des progrès de la pédagogie. L'arrière petit-fils apprenait à lire dans le livre de lecture qui avait servi à l'aïeul. Ce n'est que vers le milieu du xix^e siècle qu'on renonça définitivement à leur emploi. Cependant, entretemps, il y eut quelques protestations.

En Hollande, dès 1627, un maître d'école, Richard Dafforne, déconseillait vivement, dans son « *Grammatica ofte Leez-leerlings-steunsel* »

(1) Pour plus ample édification encore du lecteur, voici un passage d'un petit livre en usage dans nos écoles de jeunes filles vers 1580 : R. Combien d'enfants a vostre mere ? — M. Autant qu'il y a de jours en l'an (lisez *semaine*). — C. Elle en a donc pour le moins sept. — A. Elle en a comme j'entends, coustumiere-ment d'eux (deux) d'une portée ou ventrée. — M. Elle y faut (manque) bien rarement. — M. Vostre mere les alaicte elle ? — M. Elle a les tetins fletriz. — A. Les derniers gêmeaus ou bessons sont ilz sevrés ? — Ils tetent encore bien aprement. — R. Quand ils se harpent au bout des tetins, ilz vuydent la mamelle d'une haleinée & tetée. (Gabriel Mevriër. *La Guirlande des Ievnes Filles, en François & Flamen*. Anvers, Jean Waesberghe, 1580.) Voir aussi notre description du livre scolaire, *Den Sack der Consten*.

(Amsterdam, 1627), l'emploi dans les écoles du *Den wtersten wille* de Louis Porquin, ouvrage qu'on trouve parmi les livres classiques autorisés à Bruges en 1612, à Anvers en 1621, à Gand en 1622. Il le rejetait pour sa prolixité ennuyeuse et le rangeait avec d'autres livres d'école parmi les « tijd-dieven » (voleurs de temps) pour la jeunesse plus préjudiciables que profitables.

En Belgique, un maître d'école du commencement du xviii^e siècle, Petrus Haek, depuis ermite à Sainte-Anne, près de Courtrai, exprime dans l'avant-propos de ses *Nieuwe Zend-brieven* le vœu que les maîtres d'école défendent l'emploi des vieux livres de lecture devenus incompréhensibles pour la plupart et qui ne sont plus par leur esprit et leur orthographe à la hauteur de l'enseignement de son temps. Il rappelle qu'un curé du diocèse de Bruges a publié plusieurs ouvrages nouveaux comme *De Cleyne Christelyke Academie*, *De Parochiale Schole* et d'autres dont l'évêque (de Bruges) a recommandé l'emploi aux membres de l'enseignement et qui sont maintenant, dit-il, partout en usage.

Quoi qu'il en soit de cette dernière protestation, il semble cependant qu'au xviii^e siècle les livres populaires tirés de nos vieux romans de chevalerie, à l'exception de *De Vrouwe Peerle*, ne jouissent plus de la même faveur auprès des maîtres d'école. On en publie encore quelques-uns à Anvers et peut-être à Gand, mais leurs exemplaires sont plutôt destinés, croyons-nous, à être vendus sur les marchés publics et à servir de lecture aux gens du peuple.

L'édition des livres populaires fut véritablement le monopole de quelques maisons anversoises pendant de longues années. Leurs enseignes qui figurent sur leurs productions, sont célèbres. Mentionnons spécialement l'enseigne « In de Pauw » à la Grand'place, et l'enseigne « In de Vijf Ringen » au Klapdorp. Les propriétaires successifs de ces deux enseignes furent, pour la première, Jan van Soest (1717-1737), Veuve H. Thieullier et A. P. Colpyn (1745-1766), P. J. Rymers (1767-1792), J. H. Heyliger (1792-1825) et J. Thys (†1854) (ce dernier s'établit au marché au Lin) ; et pour la seconde J. P. Willemsens (1724-†?), F. J. Vinck (1768-1784), J. N. Vinck (1789-†?) et C. F. Vinck (1817). Chacun d'eux, en reprenant le fonds de son prédécesseur, y trouvait chaude encore des tirages antérieurs, la « composition » des livres populaires et continuait de l'utiliser jusqu'à usure complète des caractères. Parmi les autres imprimeurs anversoises, qui firent de l'édition de ces ouvrages une branche importante de leur industrie, on doit signaler Jan van Doesborch, H. Eckert van Homberch, M. Hillen van Hoochstraten, W. Vorsterman, Simon Cock, les Van Ghelen, Aimé Tavernier, les Van Waesberghe, Nicolas Soolmans, les Verdussen,

les Verhulst, François Fickaert, les Van Diest, Arnout van Brakel, les Gymnicus, Gonzalès van Heylen, Jos. Willemsens, les Van Soest, H. Bincken, Jos. de Cort, H. J. et P. E. Herley, etc.

Pour Gand, il y eut les maisons Jan van den Kerchove, sa veuve et ses héritiers, Jan Meyer et sa veuve, Bernard Poelman et son fils Joseph-Bernard, Michiel de Goesin, la veuve et ses filles, les Begyn, les Gimblet, P. A. Kimpe et son successeur Léandre van Paemel, Isabelle van Paemel et son fils H. de Ceuninck, la maison Snoeck, etc. Pour Bruges, Guill. de Nève, Nicolas Breygel, Martin de Sloovere, C. de Moor, sa veuve et son fils, J. B. Macqué, M. J. Lacroix. Ces éditeurs de Gand et de Bruges inondèrent littéralement les deux Flandres de leurs livres d'école in-4°. Pour apprécier l'importance de leurs tirages, il n'est tel que de consulter le petit registre de B. Poelman, publié par F. Vanderhaeghen dans sa monumentale *Bibliographie gantoise* (IV,343). On y apprend que B. Poelman a imprimé entre les années 1786 et 1797 notamment 31.000 exemplaires de *Het dobbel Kabinet der Christelyke Wysheid*, 25.000 de *Schoone historie van Joseph*, 24.000 de *Het Leven van Maria*, 23.000 du *Dobbelen Zielentroost*, 22.000 de *Schoone historie van Julius Cæsar*, 20.000 de *Het Leven van Ons Heere Jesu Christi*, etc., etc.

Mais, ce ne sont pas seulement les presses anversoises, gantoises et brugeoises qui produisent des livres populaires flamands. On en imprime encore à Bruxelles, à Louvain et dans d'autres localités belges de moindre importance comme Lierre, Turnhout, Courtrai, Dixmude, Furnes et Ypres. A l'étranger, on en édite à Maestricht et à Dunkerque. Cependant, l'assortiment de la plupart de ces éditeurs ne comprend généralement que quelques ouvrages de ce genre.

Ceci ne vaut que pour les livres populaires et les livres d'école flamands du xvii^e au xix^e siècle car, il convient de le rappeler, un grand nombre de nos vieux livres populaires anversois ont été publiés aussi depuis la fin du xvi^e siècle dans les Pays-Bas septentrionaux, à Amsterdam et ailleurs et ils n'eurent pas à subir dans ces provinces acquises au protestantisme, les rigueurs de la censure qui modifièrent si profondément le contenu des impressions anversoises du xvii^e siècle. On continua donc à y imprimer les anciens récits dans leur texte original et à y éditer des livres populaires dont l'impression était défendue dans les provinces du sud. Vers la fin du xviii^e siècle les imprimeurs gantois Gimblet ont réimprimé quelques-unes de ces éditions d'Amsterdam (p. ex. *Malegys*, Robert le Diable, *Jan van Beverley*), quelquefois avec une approbation imaginaire, et ont remis en circulation dans le pays flamand ces livres exilés et oubliés.

Nous allons donner maintenant quelques brefs renseignements sur un

assez grand nombre de livres populaires et d'école, choisis parmi les plus remarquables ou les plus répandus, classés plus ou moins d'après leur contenu, romans tirés d'épopées, romans orientaux, romans classiques, romans des croisades, romans d'amour, récits hagiographiques, récits de voyage, facéties et ouvrages didactiques.

